

ALLOCUTION
VŒUX MUNICIPAUX 2018
LUGNY-LES-CHAROLLES

Un grand MERCI pour votre présence et Bienvenue à tous à cette cérémonie traditionnelle des vœux pour la nouvelle année 2018.

Et bien finalement beaucoup de choses ont changé au cours de l'année écoulée. Au niveau national :

- un nouveau Président pour notre République Française, Monsieur Emmanuel MACRON,
- un nouveau Premier Ministre et Chef de gouvernement Edouard PHILIPPE ;
- une nouvelle Députée pour notre 2^{ie} circonscription électorale de Saône-et-Loire, Madame Josiane CORNELOUP ;

Tous élus ou nommés pour la première fois à leur poste respectif, avec très peu de passé politique au moment de leur avènement.

Et au niveau Local :

- un nouveau Président pour une nouvelle Communauté de Communes Le GRAND CHAROLAIS, Monsieur Fabien GENET,
- et puis un nouveau rôle de Vice-Président de cette même ComCom pour votre Maire, élu en Septembre par ses 74

pairs pour succéder à Mme Corneloup tenue au non cumul de mandats à la suite de son élection législative.

Le peuple appelé 4 fois à s'exprimer dans les urnes a donc démocratiquement choisi soit au suffrage direct, ou soit au suffrage indirect, de donner sa chance à de nouveaux venus sur la scène, en leur confiant les responsabilités à divers échelons de la l'organisation de l'Etat et des collectivités locales.

Et finalement pour moi qui a toujours eu l'habitude d'être le plus jeune de sa fratrie, ou de ses cousins, le plus jeune ou le dernier embauché en date dans les 8 entreprises dans lequel j'ai œuvré en tant que cadre ingénieur en 25 ans, je prends également conscience du temps qui passe puisqu'à bientôt 55 ans, je suis désormais largement plus vieux que la plupart de ceux que je viens de citer...

Le temps passe, le monde change vite, et de plus en plus rapidement et les générations qui nous suivent sont appelés à nous remplacer de plus en plus tôt... Non pas que ce soit le signe de la faiblesse des plus anciens, mais surtout celui de l'accélération des choses, en terme de possibilités et de moyens et vitesse de communication, de transmission des connaissances, d'apprentissage des nouveaux savoirs , et d'augmentation de la complexité des environnements professionnels à maîtriser.

Donc un Maire, fusse-t-il d'une petite Commune comme celle de Lugny-les-Charolles, ayant intégré comme chacun de vous, ce nouveau contexte d'évolution rapide, se doit néanmoins parfois de prendre le temps de dérouler le ruban traditionnel de la vie en communauté et ne rien sacrifier au mouvement

rapide des choses pour prendre le temps de regarder d'où l'on vient pour savoir décider plus rapidement c'est où l'on doit aller collectivement

J'adresse donc mes vœux les plus sincères à la petite communauté de vie que nous formons tous ensemble pour qu'elle passe une nouvelle année 2018 remplie de joies et de bonheurs simples au quotidien, sachant se préserver à l'abri de la pression des menaces ou des actes déstabilisateurs liés au terrorisme, d'avoir la résilience nécessaire pour s'adapter aux changements de rythme et de société.

J'engagerai constamment d'année en année chacun de nous individuellement à rester connecté à notre communauté de vie Luginissoise et œuvrer ensemble en bonne harmonie entre générations et entre voisins.

Même si tout change et tout s'accélère, restons solidaires entre nous sans bâtir des murs d'incompréhension et d'isolement entre voisins ou entre générations.

En tant que Maire en contexte rural, je vous garantis de rester vigilant pour défendre nos intérêts et empêcher que ne se creuse un fossé trop large de traitement par l'Etat entre zones rurales sous-équipées et zones urbaines.

Je vous souhaite à tous une année 2018 riche de partage entre nous, avec la capacité d'affronter les contrariétés et les obstacles ensemble, en harmonie familiale, professionnelle ou amicale.

Bonne Année à tous

Bonne Santé et Meilleurs Vœux pour 2018

Mes premiers vœux particuliers seront formulés à l'intention des membres du Conseil Municipal que je réunis une bonne dizaine de fois par an pour délibérer et discuter des sujets de gestion communale et qui se mobilisent régulièrement auprès des habitants pour traiter tel ou telle question.

Nous sommes désormais plus que 10 puisque l'un d'entre nous a choisi en 2017 de demander au Sous-préfet à l'autoriser à abandonner sa participation au Conseil Municipal, qu'il a accepté en début du mois d'avril dernier.

Mais si nous sommes moins depuis 2017 au Conseil Municipal, les effectifs municipaux ont augmenté de 3 unités puisque

- Catherine LAUGERETTE a été transférée dans nos effectifs comme prévu par le SIVOS gérant le RPI, SIVOS qui a été dissous au 1^{er} Janvier 2017, comme prévu l'année dernière, à la demande de la préfecture pour être remplacé par une commission simple intercommunale scolaire.
- Laurence FERNANDES a été recruté en Mars en tant qu'assistante Administrative dans un cadre de contrat de 21 heures par semaine mais aidé financièrement à 42% par l'Etat.
- Jocelyne PALLOT vient d'être recrutée en Décembre dans un cadre de contrat CDD de 7 heures par semaine pour remplacer Nathalie GOUILLON

J'adresse donc mes meilleurs vœux à l'attention de tous nos employés communaux qui font tourner au quotidien les services administratifs, techniques ou scolaires. Par ordre alphabétiques

- Amandine BONIN

- Laurence FERNANDES
- Marie-Anne GERBE
- Catherine LAUGERETTE
- Frédéric MORIN,
- Christine NEVERS,
- Jocelyne PALLOT

Je mentionne également Philippe DELOBEL, nouveau salarié de l'Association de la Cantine depuis Décembre 2017, et qui a remplacé à lui tout seul à temps plein les deux temps partiels que tenaient Evelyne KLING à St-Julien-de-Civry, qui a fait valoir ses droits à la retraite et Nathalie GOUILLON donc, qui a démissionnée et qui intervenait chaque midi à la Cantine de Lugny.

Comme de coutume, je souhaite une bonne année à toutes les associations du village et particulièrement à leur Présidents et bureaux élus qui permettent de mobiliser à chaque manifestation les énergies bénévoles pour densifier notre tissu local de moment de rencontres et de partages amicaux.

Les Amis du Moulin de Lugny du Président Bernard de GRAMMONT.

L'Association des Fêtes de Lugny du Jeune Président Anthony LAUFERON

L'Association Culture et Loisirs de La Présidente Bernadette RAVAUD

L'Association des As du Président d'André MATHIEU

L'Association Lugny en Forme de Carole GENETIER

L'Association des Chasseurs de Lugny de Michel BOUILLON

Le Comité de Jumelage avec MEX présidée par Joëlle LAMBOROT

L'Amicale Scolaire présidée d'Olivier GOURGIN

La Cantine Scolaire présidée par Delphine DUCERF et Florence CACHET de St-Julien et ou Jeanne HADORN, pardon, Jeanne BARIL, œuvrent sans relâche au bureau.

Les associations locales sont vitales à nos communautés pour mobiliser et fédérer les énergies. Elles donnent l'opportunité à chacun de pouvoir s'engager pour des actions bénévoles afin de donner de soi et de son temps aux autres et de trouver un enrichissement par l'échange et le partage.

Je tiens donc à remercier tous les habitants qui œuvrent au service de leur association, au singulier ou au pluriel avec le souci de maintenir et développer le lien et l'action bénévole.

Et je formule à leur encontre et à celle de leurs trésoriers des vœux de réussite et de pérennité financière sereine pour toute l'année.

Je souhaite également de Bons Vœux 2018 à Nicole MELINE désormais Directrice des deux sites de Lugny-les-Charolles et Saint-Julien-de-Civry, ainsi qu'à et Marie-Claude VAIZAND, institutrice qui encadrent près de 40 petits au quotidien dans les salles de classes de Lugny depuis un petit moment et dont certains de tous premiers élèves envoient déjà sans doute à leur tour, leurs propres enfants auprès d'elle...

L'année 2017, notre commune a connu une vague de naissances de garçons puisque 4 garçons sont nés dans des foyers de Lugny.

Jonas DODET Né le 26 Janvier 2017 à Paray-le-Monial au foyer de Camille VELUT et Alexandre DODET à Orcilly

Héloïse ALLOIN Née le 14 Mai 2017 à Paray-le-Monial au foyer de Dorine PLURIEL et Thomas ALLOIN de Buisson de la Vigne à Bizy

Louise DEGRANGE Née le 13 Juin 2017 à Paray-le-Monial au foyer de Blandine et Jean-Rémi DEGRANGE à Bizy

Alice PACAUD Née le 12 Août 2017 à Paray-le-Monial né au foyer de Chantal et Victor-Emmanuel PACAUD à Orcilly

Léana DUCRAY Née le 28 Octobre 2017 à Paray-le-Monial au foyer de Virginie TROUILLET et Nicolas DUCRAY à Orcilly

Enfin

Léandre PREYNAT est né fin décembre 2016, juste après la publication de notre Bulletin Municipal 2017, au foyer de Rémi et Ombeline PREYNAT au Hameau d'Orcilly

En espérait l'année dernière à ces mêmes vœux une année 2017 pleine de fillettes pour nous éviter une cours de récréation de maternelle trop viriles d'ici 3 à 5 ans...après la

naissance en 2016 de 4 garçons sur 4...et bien voilà qui est fait puisque 2017 a vu naître 4 filles sur 6 naissances.

Nous sommes donc sur 4 ans de mandat communal actuel à 18 naissances dont 10 garçons et 8 filles, 5 mariages et 6 décès ce qui nous place largement en croissance démographique.

Coté Mariage, j'avais sauvé l'année dernière au dernier moment notre moyenne municipale le 30 décembre, et bien cette année c'était chaud aussi puisque Michael et Jeanne BARIL se sont mariés le 5 Décembre 2017...comme cadeau d'anniversaire impromptu de leur 40 ans

De leur côté, Thomas et Noémie THEREAU, fils et belle-fille de gendre de Chantal et Gérard THEREAU des chassignots au Vernay se sont quant à eux, mariés à MALAY le 19 Aout 2016.

En 2017 nous avons également déploré le décès de notre concitoyen Jean-Marie ROUSSAU, habitant à Orcilly.

2017 a été la quatrième année de la nouvelle équipe municipale en poste depuis les élections de 2014.

Nous avons atteint en Mars 2017, la mi-mandat en devenant donc instantanément des vieux élus après avoir été pendant des mois de jeunes élus...mais il est désormais question du côté de l'Etat de prolonger le mandat municipal en cours d'un an jusqu'en 2021 pour alléger le calendrier électoral.

2018 est l'année qui a vu s'installer la nouvelle Communauté de Communes LE GRAND CHAROLAIS issue de la fusion des

anciennes CC du Charolais, de DIGOIN-Val de LOIRE et de PARAY-LE-MONIAL.

Le Président Fabien GENET et ses 15 Vice-Présidents sont en place depuis Janvier 2017 pour faire tourner cette collectivité de plus de 40 000 habitants et s'appuyant sur plus de 100 fonctionnaires.

L'harmonisation fiscale discutée entre les 45 Maires durant tout le 1^{er} trimestre a permis une harmonisation fiscale....harmonieuse au travers d'un pacte fiscal entre intercommunalité et communes a permis sur la quasi-totalité des communes de garantir les mêmes ressources budgétaires pour les communes et les mêmes niveaux de prélèvements fiscaux pour les habitants entre 2016 et 2017.

Pour 2017 le compte communal réalisera une clôture administrative qui permettra de présenter au budget primitif 2018 un report de près de 100 000 euros ; soit encore 20 000 euros de plus que les 80 000 que l'exercice clos au 31/12/2016 avait reversé au budget primitif de 2017.

Des sont ces 100 000 € de trésorerie qui permettront à la commune d'aborder la première phase de travaux importants autour de la Salle Communale courant 2018, la phase 2 autour de l'Eglise et de la place de l'église entre 2018 et 2020 et sans doute un phase 3 au sujet de la station d'épuration d'Orcilly entre 2019 et 2021.

Nous avons déjà obtenu plus de 50 000 euros de subvention pour les travaux 2018 de la phase 1 (qui ont déjà commencé fin 2017 avec la rénovation de la petite salle Saint-Martin). Il nous faudra en 2018 et 2019 déposer les dossiers annuels de

subventions pour la suite du projet dans sa phase 2 afin de pouvoir réaliser nos ambitions de projets.

Concernant le grand aménagement de la Place de l'Eglise, nous avons déjà engagé près de 10 000 euros pour la préparation et maîtrise d'œuvre de la phase 1 du projet (celui autour de la salle communale), qui est certaine de se faire désormais.

Mais dès le début de cette année nous engagerons également bientôt 20 000 € de plus pour la maîtrise d'œuvre de la phase 2. Mais cette phase ne sera réalisée que si le niveau des subventions obtenu et le cout global de la phase 2 du projet sont compatibles.

Car le budget de la commune pourra l'assumer que si la commune reste à un niveau de 20/30% de fond propres et 70/80% de subventions.

J'avais formulé l'année dernière la possibilité éventuelle, si les choses avançaient rapidement, mon intention en tant que Maire, de consulter la population sur la pertinence de ces décisions éventuelles d'investissement, par référendum par la population en parallèle du 2^{ème} tour de l'élection législatives le 18 Juin 2017.

Malheureusement, cela ne sera pas possible car on ne maîtrise pas assez le timing de ses discussions au sein de ses grands projets. Désormais les prochaines échéances électorales sont pour la mi 2019 et d'ici là, le Conseil Municipal aura déjà dû faire ces choix

Finalement l'exercice budgétaire 2017 a présenté une dépense en investissement (ou gros entretiens de voirie, bâtiments en fonctionnement) de près de 33 000 € dont

- 6000 € au titre es remboursement d'emprunt en capital
- 2000 € pour l'accès et droits de logiciels de gestion de mairie
- 15 000 € pour la rénovation de la Salle communale.
- 6 000 € pour les travaux de voirie en fonds propres
- 4 000 € pour la maitrise d'œuvre des projets en cours.

Je rappelle que la Communauté de Commune a versé à la commune cette année 2017 :

- 26 000 € au titre de sa prise de compétence sur 75% des voiries de notre commune et qui ont été investis par elle dans l'entretien de celle-ci suivant les préconisations de notre commission communale voirie dirigé par Victor-Emmanuel PACAUD.
- 71000 € au titre de la compensation due par elle en vertu du pacte fiscal d'harmonisation au titre de la baisse des taux fiscaux communaux consentis par la Commune pour équilibrer la hausse des taux fiscaux de l'intercommunalité qui a dus harmoniser les siens sur la surface des 3 nouveaux territoires fusionnés des anciennes comcom de Charolles, Digoin et Paray-le-Monial.

Je rappelle que les travaux liés à la montée en débit de la connexion Internet réalisés en 2016 sur le territoire de notre commune, et financés par le Département et les Communautés de Communes ont grandement amélioré les débits internet de notre communes

Le Conseil Départemental travaille actuellement à un vaste plan pour financer d'ici à 2022 pour connecte la totalité des

foyers de saône-et-loire en haut débit, y compris entre les armoires centrales de nos villages et chacune de nos habitations.

Je rappelle également que le même Conseil Départemental (sous la conduite de André ACCARY son Président, par ailleurs vice-président et membre du bureau de notre communauté de communes) déploie actuellement un plan ambitieux afin d'embaucher 30 médecins en tant que salarié et les installer dans les zones en tension au point de vue de la démographie médicale.

Nous avons distribué le 23^{ième} bulletin Municipal, qui est aussi le 4^{ième} de notre équipe municipale. Le Dossier de cette année est consacré au Moulin de Lugny.

Comme d'habitude, j'espère que vous aurez pu apprécier le contenu de cette nouvelle édition un peu dense parfois en termes de texte, mais qu'ils nous importaient de rendre le plus intéressant possible en y mettant du contenu varié.

Sachez que ces travaux de recherche historiques, une fois publiés, serviront pour ceux qui viendront derrière nous et qui consulteront nos archives...et les anciens bulletins communaux des siècles précédents...

Le coût total de ce bulletin 2017 s'est élevé à 950 € pour 200 exemplaires, soit 60 pages équivalent A4.

Je reviens sur le recensement 2017 : Notre coordonnateur Victor-Emmanuel et l'agent recenseur Valérie PACAUD ont

effectué en début d'année leur travail et les premiers résultats communiqués par l'INSE nous ont donné 357 habitants en 2017 (contre 345 en 2014 et 334 en 2009) soit une progression de 3.5%.

L'année 2018 ne connaîtra aucun scrutin électoral.

Les européennes sont planifiées pour 2019 :

Je voulais terminer cette petite session en rappelant que le Conseil Municipal, à ma demande, avait accepté l'idée d'un recrutement administratif en 2017. Madame Laurence FERNANDES, ici présente, est donc en contrat aidé au sein de nos effectifs communaux depuis le 1^{er} Mars 2017 et elle a parfaitement rempli sa part de son contrat de formation que j'ai moi-même dispensé durant les mois de Mars à Juin.

J'avais souhaité densifier cette présence administrative car je voulais anticiper une éventuelle candidature et élection en tant que vice-présidence au sein du Bureau exécutif de la nouvelle ComCom Le GRAND CHAROLAIS.

Depuis le 1^{er} Février 2017, je fais partie du Bureau de la ComCom, et depuis le 1^{er} octobre 2017 je suis également Vice-président de cette même comcom en charge des affaires sociales.

Dès lors il apparaît qu'il devient nécessaire de disposer d'avoir un soutien administratif à la Mairie de Lugny pour que la Commune ne pâtisse pas de la densification du périmètre de mon action publique.

Le conseil Municipal se réunira donc la semaine prochaine pour arrêter une décision sur le cadre de maintien de Laurence FERNANDES dans les effectifs, soit au sein d'un deuxième contrat aidé si l'Etat accorde cette prolongation, ou

soit en tant que contractuel à temps non complet, même sans aide de l'état.

Par ailleurs, je voulais pour terminer finir par une salve d'applaudissement à destination de Christine NEVERS qui a pris sa retraite le 31 Décembre 2017 dernier après plus de 32 ans de présence au sein de nos effectifs communaux.

Mais grâce à la magie des lois récemment cotées qui permettent à des personnes pensionnées en retraite de reprendre une activité professionnelle pour compléter leur revenu, christine sera réembauchée instantanément au sein de nos effectif, mais en tant que contractuelle non titulaire et ce pour seulement 7 heures par semaine afin de continuer d'assurer le temps de garderie du matin entre 7h30 et 9h.

Voilà, cette année, ce que je souhaitais partager avec vous.

Cette année, grâce à ces applaudissements, je n'ai pas eu à élever un peu la voix pour terminer afin de réveiller ceux qui aurait pu s'assoupir durant ce long monologue.

Je vous rappelle à la consultation de la page du Fil d'info de notre Site Internet Communal qui nous permet de diffuser des informations au jour le jour et je vous engage à venir consulter régulièrement.

Le site totalise désormais plus de 275 000 visites en moins de 45 mois.

Maintenant, permettez-moi de vous convier à une petite collation

Patrick BOUILLON – 6 Janvier 2018